

## Economie | De la chaleur pour un meilleur fourrage



**L'entreprise Base maîtrise la technologie thermovoltaïque Cogen'air : à savoir la production de panneaux solaires hybrides capables de produire de l'électricité et de l'air chaud ou froid. Elle développe des solutions innovantes pour le séchage de fourrages, de céréales. Les agriculteurs obtiennent une meilleure qualité de foin : plus grande appétence, qualités nutritives, grande teneur en protéines. Les avantages sont aussi économiques : réduction des coûts d'exploitation, moins de compléments alimentaires, moins de pesticides. Une vingtaine de projets agricoles ont été développés depuis 2014.**

Des panneaux solaires hybrides innovants pour sécher des fourrages, des céréales, des plaquettes, des granulés, et depuis peu traiter des déchets, c'est le concept développé depuis 2009 par l'entreprise Base. Depuis sa création, par Sébastien Ackermann, l'entreprise installée à Canéjean a bien grandi et a atteint sa phase de commercialisation. "Notre société qui compte désormais 17 salariés, a mis au point un panneau solaire thermovoltaïque, capable de produire simultanément électricité et chaleur. Il produit de l'électricité sur sa face avant et il récupère la chaleur dégagée par les cellules photovoltaïques et produit trois fois plus d'air chaud que d'électricité sur sa face arrière. Cet air chaud, on va l'utiliser pour participer au chauffage de bâtiments, pour réduire les consommations énergétiques", explique Elodie Cazeaux, directrice marketing.

L'entreprise a développé trois secteurs d'activités : la filière agricole, la filière bio énergie, et depuis peu les déchets type digestats et boue. Présente sur la Foire de Bordeaux, l'entreprise a acquis une certaine notoriété auprès des exploitants agricoles. Depuis 2014, elle a monté une vingtaine de séchoirs agricoles dont cinq en Nouvelle-Aquitaine sont en activité. "Cette innovation offre un séchage plus rapide et évite que le foin, principalement de la luzerne, ne sèche au soleil. Elle offre une meilleure qualité de fourrage, avec des qualités nutritives conservées et une plus grande teneur en protéine, ce qui intéresse les éleveurs. Les achats de compléments alimentaires sont ainsi réduits," poursuit Elodie Cazeaux.

### Retour sur investissement entre six et huit ans

Les exploitants ayant opté pour ce type de solution sont plutôt de taille importante et dans une démarche bio ou au moins dans une démarche d'agriculture raisonnée. Les atouts sont aussi économiques : car la technologie offre sur le moyen terme une meilleure rentabilité de l'exploitation malgré un coût moyen de l'investissement estimé sur le secteur agricole à 350 000 euros. Le retour sur investissement pour un agriculteur est estimé entre six et huit ans. Le respect de l'environnement est mis en avant car le séchage solaire avec Cogen'air contribue au maintien

de la biodiversité.

Sur la vingtaine de projets commercialisés par Base sur le secteur agricole, 70% des agriculteurs revendent l'électricité à ERDF et en tirent une source de revenus complémentaires tout en réduisant leurs propres coûts énergétiques, 30 % optent pour l'autoconsommation pour par exemple le chauffage des bâtiments. L'entreprise girondine travaille actuellement à d'autres projets de développement notamment sur la filière bio énergie, très présente en Nouvelle-Aquitaine avec du séchage de plaquettes, de bûches, de sciures. "La filière déchets représente pour nous une piste d'avenir pour notre société, notamment les déchets, ceux issus d'ordures ménagères et aussi des déchets industriels. L'objectif, en les séchant, est de les transformer, en combustibles : exemple des déchets de papèterie. Actuellement avec l'Ademe, il y a en ce moment de nombreux appels à projets sur ces CSR (combustibles solides de récupération). Nous sommes en phase de tests, mais le potentiel est réel," poursuit la directrice marketing.



Claude-Hélène Yvard

*Crédit Photo : Claude-Hélène Yvard*

*Publié sur [aqui.fr](http://aqui.fr) le 15/05/2018*

*[Url de cet article](#)*